

## Coopération en Afrique (Burkina Faso et Centrafrique) - Subventions aux associations

**Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur** : La Ville de Besançon inscrit prioritairement sa coopération en Afrique avec Douroula, au Burkina Faso, dans le cadre de programmes concertés avec ses partenaires. C'est le cas pour les trois ans à venir avec le contrat triennal 2010-2012, qui, outre les crédits de la collectivité, bénéficie pour la durée du programme d'une subvention du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes équivalant à 32,35 % du budget total.

En complément de ce programme de coopération institutionnel, la Ville de Besançon soutient régulièrement les actions d'associations qui interviennent au Burkina Faso sur des projets en cohérence avec sa propre conception de la coopération : recours aux ressources locales, priorité à des projets pérennes répondant à une réelle demande de populations locales.

En 2010, la Ville de Besançon propose de subventionner les associations suivantes :

- **Doubs Besançon Samogohiri** : l'association réalise la troisième tranche de travaux pour l'extension du réseau d'eau potable avec construction de fontaines à trois robinets dans le village de Samogohiri, au Sud du Burkina Faso. Ce projet bénéficie du soutien financier du Conseil Régional de Franche-Comté (8 000 €) et de celui de l'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse (20 000 €). Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 €.

- **Association Diin Lama France** : en partenariat avec l'Association Diin Lama Burkina, l'antenne bisontine de l'association souhaite participer à la construction d'un complexe scolaire à Tangassogo, au Sud du Burkina Faso afin de favoriser la scolarisation des enfants de la commune, dont le taux est très inférieur à la moyenne nationale. La population du village sera largement associée au projet qui a par ailleurs reçu le soutien du Conseil Municipal (mise à disposition du terrain) et de l'Inspection Académique. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 €.

- **Scouts de France - équipe compagnons de Besançon Centre-Planoise** : le projet consiste à fournir, à Douroula, des vélos aux enfants qui ont souvent de longs trajets à pied à faire pour aller à l'école. En lien avec les élus locaux, une quinzaine d'enfants ont été retenus pour bénéficier de ces vélos pendant la durée de leur scolarité. Le matériel sera acheté sur place et un responsable formé pour son entretien. Il est proposé d'accorder une subvention de 260 €.

Ponctuellement, la Ville de Besançon soutient également des associations intervenant dans d'autres pays africains, dont l'action apporte une aide réelle à la population dans des domaines essentiels comme la santé ou l'éducation. C'est le cas de l'Association **Les Amis Comtois des Missions Centrafricaines (ACMC)**, qui organise régulièrement des missions chirurgicales en Centrafrique pour opérer des enfants handicapés. La rééducation post-opératoire est assurée par le Centre de Rééducation pour Handicapés Moteurs de Bangui (CRHAM). Le projet consiste à organiser une session de formation pour le personnel du Centre de Rééducation ; d'une durée de deux semaines, la formation sera animée par 1 orthophoniste et 2 kinésithérapeutes européens. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 €.

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

En cas d'accord, le montant des subventions, soit 6 260 €, sera à prélever sur les crédits de la Direction des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur, imputation 65.048.6574.5024.00400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions.

*Récépissé préfectoral du 8 octobre 2010.*